

PROCÈS-VERBAL N° 3

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

**Le mercredi 1^{er} février 2023
En remplacement de la réunion du mois de janvier 2023**

Par visioconférence

18 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Arlette Kasongo-Chima, vice-présidente du Comité
Estelle Ah-Kiow
Joanne Bovine
Melinda Chartrand
Cindy Zamiska*

Absence motivée :

Manoushka Aimable

Autres membres du Conseil

*Donald Blais
Marcellin Kwilu Mondo
Claire Thibideau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

Invitées :

*Sylvie Laurin-Gratto, conseillère pédagogique
Josée Roberge, conseillère pédagogique*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Dorothee Petit-Pas, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 1^{er} février 2023 ouverte à 18 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par l'élève conseillère Anaëlle Youbissi.

2. Adoption de l'ordre du jour n° 3 du 1^{er} février 2023

Motion 1

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Cindy Zamiska

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 3 du 1^{er} février 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentations

5.1 Présentation des associations

5.1.1 Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est

Madame Arlette Kasongo-Chima, coordonnatrice, indique que l'offre de services dans les écoles se poursuit. Elle indique qu'il y a eu une mise à jour des services en français offerts au sein de l'organisme. Davantage de détails suivront.

La conseillère Estelle Ah-Kiow se joint à la réunion.

5.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Madame Cindy Zamiska, superviseur des services en français, travailleuse sociale et psychothérapeute, indique qu'un partenariat a été conclu avec Ontario Shores qui offre des services très spécialisés en santé mentale. Elle rajoute que des fonds ont été alloués pour offrir des services aux personnes qui souffrent de stress post-traumatiques.

Madame Zamiska poursuit en indiquant que des cartes-cadeaux échangeables contre de la nourriture sont offertes aux plus démunis. Enfin, elle termine en indiquant que des appuis additionnels faciliteront et encourageront la littératie chez les jeunes. De plus, un questionnaire de

cas pour les jeunes parents a été créé pour guider et aider les jeunes parents à naviguer le système.

5.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto
Sans objet.

5.1.4 Contact Niagara

Madame Joane Bovine, coordonnatrice bilingue, rappelle que les services et l'aide aux familles se poursuivent.

5.2 Présentation des services

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève, informe les membres du Comité que les bonnes nouvelles sont en lien avec les deux présentations qui sont prévues lors de la réunion.

Madame Josée Roberge, conseillère pédagogique, informe les membres que trois élèves, marginalisées, de 8^e, 9^e et 10^e année, ont été invitées à fréquenter un camp d'été, girls inc. qui inspire les jeunes filles à être fortes, intelligentes et audacieuses. Il s'agit d'une belle réussite, car les trois participantes sont devenues conseillères et poursuivent leur engagement avec l'organisme. L'une d'entre elles a même obtenu un poste rémunéré pour l'été 2023.

5.2.2 Réponse à l'intervention

Madame Sylvie Laurin-Gratto, conseillère pédagogique, présente *La réponse à l'intervention !* qui est un système à palier multiple comportant des stratégies, des appuis et des pistes d'intervention qui répondent aux différents besoins scolaires et socio-émotionnels des élèves.

Madame Laurin-Gratto poursuit en informant les membres des trois étapes de réponse à l'intervention : Interventions universelles (pour toute la classe) ; interventions supplémentaires (regroupement/ciblés) pour un sous-groupe d'élèves ; interventions intensives (individuelles/spécialisées) pour un élève.

Madame Laurin-Gratto termine sa présentation en indiquant les suivis possibles et des intervenants responsables.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Procès-verbal de la réunion n° 2 du 6 décembre 2022

Motion 2

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 2 du 6 décembre 2022 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que les résultats du sondage mené par CAMH ne sont toujours pas disponibles. Le point 1 restera au tableau.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport SEÉ.03-02/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 décembre 2022

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique qu'il y a eu moins de formations offertes au mois décembre, à cause des congés de Noël et de la préparation des spectacles de fin d'année pour les élèves.

8.2 Consultation - Politique PSE.2 Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rend compte des modifications proposées à la politique PSE.2 – Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers.

A la demande de la Table à savoir si la transition des élèves vers le palier post-secondaire sera abordée dans la politique, la surintendante Gagnon souligne que ce point est inclus dans la directive administrative qui découle de cette politique.

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

Sans objet.

12. Motion de recevoir

Motion 3

Madame Joane Bovine propose

Appuyée par madame Cindy Zamiska

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Bonnes nouvelles du système
- Réponse à l'intervention
- Rapport SEÉ.03-01/2023 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 31 décembre 2022
- Consultation - Politique PSE.2 Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers

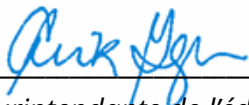
ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

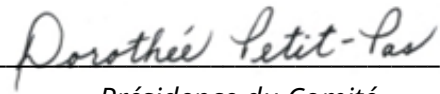
La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 1^{er} février 2023.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion no 3 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 1^{er} février 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 21.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité